

**RATIOS « PROMUS-PROMOUVABLES »
POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE
ANNEE 2024**

DELIBERATION N° 56
Date : SAMEDI 19 OCTOBRE 2024

Rapporteur :
Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

En application de l'article L. 522-27 du code général de la fonction publique, il appartient aux assemblées délibérantes de chaque établissement de fixer le taux de promotion pour chaque grade d'avancement relevant d'un cadre d'emplois figurant au tableau des effectifs de l'établissement.

Après avis du Comité Social Territorial, le Président propose au Conseil d'Administration de bien vouloir appliquer le tableau du ratio ci-après :

GRADES	RATIOS 2024
Filière administrative	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	50%
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	60%

Il est rappelé que le taux de promotion s'applique sur l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement.

Lorsque l'application du taux de promotion à l'effectif des promouvables conduit à un résultat inférieur à 1, dans ce cas le résultat est ramené à 1.

Les tableaux d'avancements de grades seront établis selon les lignes directrices de gestion, par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents.

Les possibilités d'avancement sont liées à l'existence, au tableau des effectifs, d'emplois correspondant aux grades considérés et à la vacance d'emplois.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 19/10/2024
Le Maire-Président du CCAS

Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 19 octobre 2024 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE,

Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Veysal KIRAZ, Pascal LUCAS,

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 01

Sarah NEYRINCK

Absence excusée sans pouvoir : 03

Laura DELPLANQUE

Arlette ROUSSEL

Christophe RICCI

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président